

ICPF atteste que

DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES ET MOBILITE

NDA 11754851175 - SIREN 538825993

121/123 avenue de Rosny 93250 VILLEMOMBLE FR,

est certifié



Au titre des catégories d'actions suivantes

- Les bilans de compétences (L.6313-1 - 2°)
- Les actions permettant de valider des acquis de l'expérience (L.6313-1 - 3°)

Valide du 15/11/2024 au 07/11/2027 - Première émission le 08/11/2021

François GALINOU
Président

Programme de certification

Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019, Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019, Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle, Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs, Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance, Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation, Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail et Programme de certification Qualiopi des OPAC de ICPF dans leurs versions en vigueur.

Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur www.cofrac.fr